



Achat sur un forum, réglé, non suivi d'envoi

Par **christian2A_old**, le **14/08/2007** à **23:37**

Bonjour,

Suite à une annonce, j'ai acheté une platine CD à un membre d'un forum spécialisé. Après accord par mp, j'ai envoyé un chèque du montant prévu au vendeur. Ce dernier a encaissé le chèque (sur son compte en Suisse) et le montant a été débité de mon compte (ma banque faisant foi).

Maintenant le vendeur préfèrerait un virement!!! et mon "achat" n'a pas été envoyé!

Le "pretexte" invoqué est le suivant: (extrait du message en mp)

"bonjour,j'ais passé a la banque ce matin et ils m'ont dit qu'ils ont reçu l'argent...mais que dans les 60 jours vous pouvez encore retirer cet argent vous meme en donnant un ordre a votre banque"

Sachant que la somme prévue a été versée, quels sont mes recours?

Dépôt de plainte? consultation d'un avocat? utilisation d'un médiateur?

En vous remerciant pour vos avis et conseils.

Christian